

INVITATION AUX VOEUX

LE 9 JANVIER
2022 À 16 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES

(PASS SANITAIRE OU TEST PCR OBLIGATOIRES)

Bonne Année
2022

SOMMAIRE

4	Agenda du MAIRE
5	Le mot du MAIRE
6 / 8	Travaux et décisions du Conseil Municipal
9 / 10	Communauté des communes
11	Ecole
12	L' ALAE de Puycornet
13	L' AAPEERPI
14	Cérémonie du 11 novembre
15	ADMR – Aide à domicile
16	Repas des Séniors
17	Comité des fêtes
17	Puycornet Gym
18	Les donateurs de sang
19	Concours de labours
20/21	Syndicat du Lemboulas
22	SDE 82
23	SIEEOM
24 / 25	TRT Judo
26/27	Infos utiles
28	Projet de Ludothèque Inter-Communale
29	Etat Civil
32 / 33	Revue de presse
30 / 31	Rétrospective 2021
32/33	Revue de Presse
34/35	Photos

AGENDA DU MAIRE

4 JUILLET	LAFRANÇAISE	Vernissage et remise des prix du concours de photos organisé par l'ANAP-QUERCY
20 JUILLET	LAFRANÇAISE	RÉUNION CLECT
21 JUILLET	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
28 JUILLET	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
29 AOÛT	VAZERAC	Messe d'adieu de l'Abbé Louis ALBERT
5 SEPTEMBRE	SAINT MAURICE	Messe d'installation du nouveau curé Gilbert ODI
15 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
16 SEPTEMBRE	PUYCORNET	AGO PUYCORNET GYM
22 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
6 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
23 OCTOBRE	ORGUEUIL	AGO ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE
27 OCTOBRE	PUYCORNET	Réunion d'information – Création Groupement d'employeurs
3 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
10 NOVEMBRE	MONTAUBAN CONSEIL DEPARTEMENTAL	Présentation du Plan de relance et de la nouvelle politique contractuelle d'aide aux communes
17 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	ATELIER COMMUNICATION COMMUNAUTE DE COMMUNES
21 NOVEMBRE	PUYCORNET	REPAS DES SÉNIORS
1 ^{ER} DÉCEMBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION DES FINANCES COMMUNAUTE DES COMMUNES
1 ^{ER} DÉCEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
10 DÉCEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
15 DÉCEMBRE	PUYCORNET	ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE (ANNULÉ)

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2021, mon état d'esprit est partagé entre les sentiments d'inquiétude et d'espoir :

- inquiétude tout d'abord car avec ce "fichu" virus du COVID - 19 dont nous sommes toujours pas venus à bout et une 5 ème vague qui vient frapper la population à quelques jours des fêtes de fin d'année. Je comprends ce sentiment de lassitude que vous pouvez ressentir. Il est légitime. Je tiens ici à vous rendre hommage et à saluer la capacité dont vous faites preuve à vous adapter à cette situation inédite, compliquée et oppressante à bien des égards.

- espoir tout de même grâce aux progrès de la médecine qui finiront bien par éradiquer cette pandémie. Il faut croire en la médecine et en ses chercheurs qui font un travail admirable. Sans faire du "lobbying" pro-vaccin, chacun est libre de faire selon ses convictions que je respecte bien évidemment, je ne saurais que vous inciter tout de même à vous faire vacciner, seule solution à ce jour pour éviter le pire.

Concernant maintenant les travaux de l'intercommunalité et de la municipalité, je vais en quelques lignes vous en tracer les contours :

Intercommunalité tout d'abord dont les compétences sont de plus en plus nombreuses :

- le PIG, Programme d'Intérêt Général. (je vous renvoie au bulletin de décembre 2020) va être en phase opérationnelle en 2022. C'est un outil essentiel pour améliorer le confort de vos habitations avec un maximum d'aides.

- les travaux de construction du futur bâtiment dédié au centre de loisirs seront terminés au printemps prochain. Cette structure permettra aux enfants et aux adolescents de notre territoire de bénéficier de conditions optimales pour leur accueil pendant les périodes de vacances scolaires.

- Le projet de territoire appelé "Pays lafrançaisain 2030" est en étude. Vous serez, si vous le souhaitez, associés à son élaboration.

Municipalité enfin avec l'important projet de changement de chauffage des locaux municipaux (bâtiment mairie, école, salle de réunion) qui a été acté par votre conseil municipal. Les travaux devraient débuter en mai prochain pour une livraison avant la rentrée scolaire 2022-2023.

Le chauffage actuel au fioul sera ainsi remplacé par de la géothermie qui est sûrement aujourd'hui la solution la plus opportune.

Après :

- la coupure il y a près de 15 ans de l'éclairage public une partie de la nuit. Peu de communes à l'époque avaient adopté cette solution,
- le chauffage de la salle des fêtes par une pompe à chaleur "air-air" en 2008,

- l'éclairage, près de la mairie, du chemin piétonnier par la mise en place de 15 candélabres à énergie solaire,

- l'installation, l'an dernier, d'une borne pour la recharge des véhicules électriques,

notre commune, sans bruit mais avec conviction et sans sectarisme, opère une mutation vers un modèle plus vertueux et plus respectueux de l'environnement.

Je serai heureux de vous accueillir avec mon conseil municipal (si les conditions sanitaires le permettent) le dimanche 9 janvier à 16 h à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

En attendant, je vous souhaite en mon nom et en celui des élus municipaux d'excellentes fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous.

Avec tout mon dévouement,
Jean-Michel PRAYSSAC,
Maire.

Toutes les informations
de la commune sur votre
site internet
www.puycornet.com





LES TRAVAUX ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TRANSPORTS SCOLAIRES PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des nouvelles modalités de tarification du droit d'inscription aux transports scolaires mises en place par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée :

La gratuité du transport scolaire pour les élèves des niveaux primaire et secondaire remplissant les conditions d'attribution suivant la réglementation en vigueur

Par ailleurs des mesures transitoires ont été maintenues pour les élèves qui bénéficiaient d'une tarification similaire sans remplir les conditions donnant droit au transport scolaire :

Les élèves inscrits dans l'établissement privé le plus proche en provenance d'une commune située en dehors du secteur de recrutement de l'EP de référence sans que cela ne soit justifié par un motif dérogatoire également accepté dans le secteur public, et dont la situation est inchangée, les étudiants et apprentis, pour lesquels un droit d'accès aux services

de transport est ainsi maintenu sur le réseau routier régional dans le département.

Pour 2021/2022, ces élèves verront maintenue la tarification appliquée en 2020/2021.

C'est ainsi que la participation s'établira comme suit :

- Apprentis : 50 %
- Universités-BTS -CFA : 50 %

- Elèves inscrits dans l'établissement privé le plus proche en provenance d'une commune située en dehors du secteur de recrutement de l'établissement public de référence sans que cela ne soit justifié par un motif dérogatoire également accepté dans le secteur public, et dont la situation est inchangée : 50 %

Soit 45 € pour les demi-pensionnaires et 23 € pour les internes

D'autre part en ce qui concerne l'aide au transport routier ou ferroviaire pour les enfants scolarisés hors département, la commune ne participe pas.

FIXATION DU PRIX DES REPAS CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le prix du repas de cantine était à 2,50 € pour les élèves et à 4,90 € pour les adultes pour l'année scolaire 2020/2021.

Il propose de fixer les montants suivants pour les tickets cantine pour l'année scolaire 2021/2022 :

- Pour les élèves : 2.55 €**
- Pour les adultes : 4.95 €.**

Ces nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2021

CONVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN OUTIL PSYCHOMETRIQUE AVEC LES COMMUNES DU RPI (L'Honor-de-Cos, Puycornet, Piquecos)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la psychologue travaillant pour les écoles des communes du RPI, a souhaité acquérir un outil psychométrique dans le cadre de ses interventions durant l'année scolaire.

Cet achat s'est fait auprès d'une société spécialisée, PEARSON basée à MONTREUIL , (93) pour un montant de 703.95 € H.T., soit 844.74 € T.T.C.



Il fait l'objet d'une répartition des frais par le biais d'une convention pour les 3 communes du RPI : L'HONOR-DE-COS – PUYCORNET- PIQUECOS et ce, au prorata du nombre de leurs habitants, à savoir :

L'HONOR-DE-COS : 485.81 € ;
PUYCORNET : 224.21 € ;
PIQUECOS : 134.72 €.

C'est la commune de PUYCORNET qui a effectué la dépense selon le devis de la société PEARSON.

REMISE EN ETAT BORNE INCENDIE LIEU-DIT MAGNO BAS

Monsieur le Maire rappelle que l'entretien des 12 poteaux-incendie (Bornes) installés sur la commune incombe à la commune. Après constatation de l'état des lieux par la société VEOLIA, il apparaît que celui situé au lieu-dit « Magno-Bas » doit être entièrement remis en état.

Le coût de la prestation qui sera réalisée par VEOLIA s'élève à 2 237.00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de procéder à ces travaux. Monsieur le Maire précise à l'assemblée que seuls les services de protection incendie (POMPIERS) sont autorisés à utiliser l'eau des poteaux-incendie.



TRAVAUX TOITURE MAISON LOGEMENTS ROUZET



Des travaux d'entretien de la toiture de la maison de Rouzet ont été réalisés par l'entreprise QUEBRE et Fils de PUYCORNET. Il s'agit d'un remaniement de la toiture avec crochetage des tuiles canal et d'un traitement anti-mousse. A cette occasion, il a été posé une couche de laine de verre soufflée en flocons dans les combles de la bâtisse.

Le coût de ces travaux réalisés en octobre dernier s'élève à 9 366.00 € T.T.C.

TRAVAUX SUR LES VOIES INTERCOMMUNALES ET CHEMINS RURAUX

Des travaux importants, financés par la communauté des communes, ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA sur plusieurs voies communales, il s'agit :

de la route de SAINT-ROMAIN du croisement avec la RD 20 lieu-dit « Caudié » à la route de la mairie.

(Photo ci-contre)



du chemin de Guillamy (côte du château de PUYCORNET)

(Photo ci-contre)

et des routes de Souliés et de ROUZET.



TRAVAUX SUR LES VOIES INTERCOMMUNALES ET CHEMINS RURAUX (suite)



Le coût de l'ensemble de ces travaux réalisés au mois de septembre dernier s'est élevé à 31 000.00 € H.T.

De même, des travaux d'entretien sur les chemins ruraux et voies desservant les habitations et un curage de fossés sur environ 700 mètres ont été entrepris et réalisés en régie par les services de la communauté de communes.

Enfin, un aqueduc route de SAINT-MARC et une tête de pont route de SAINTE-ARTHEMIE ont été refaits.



TRAVAUX Géothermie - CHAUFFAGE de la Mairie, de l'école et de la salle de réunion

En sa séance du 21 avril 2021, le conseil municipal avait envisagé le changement du système de chauffage de la mairie, de l'école et de la salle de réunion. De ce fait, une étude a été confiée à SUD ECOWATT pour un montant de 3500,00 € H.T. - 4200,00 € T.T.C. Cette étude est subventionnée à 50 % (Région et ADEME). Ainsi les principales préconisations de la société SUD ECOWATT sont les suivantes :

- la totalité de la commune est éligible à la géothermie de moyenne importance sans avis expert ;
- Implantation de 5 forages de 150 ml chacun qui seront localisés sur le terrain, derrière l'école ;

La réalisation de cette installation géothermique permettra de diminuer de 70 % les émissions de gaz à effet de serres.

Vu l'ensemble des éléments du rapport remis par la société SUD ECOWATT analysé par le conseil municipal, le projet a été validé selon les coûts suivants :

Les différents travaux de réalisation sont estimés à hauteur de 173 380.00 € H.T.

Les honoraires pour l'assistance à maîtrise d'œuvre confiée à SUD ECOWATT s'élèvent à 10 906.00 € H.T.

Soit un total H.T. de : 184 286.00 € H.T.

Compte tenu du coût important de ces travaux, un maximum de subventions seront sollicitées auprès des financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département et l'ADEME aux taux de toutes les dépenses éligibles par chacun d'entre eux.

Les crédits de ces réalisations seront inscrits dans le budget principal 2022.

TRAVAUX CONCERNANT L'ECLAIRAGE PUBLIC A LAFARGUE

Remplacement des ampoules existantes par des leds

Le Syndicat Départemental d'Énergie 82 (SDE82) a été sollicité en vue de la réalisation d'ouvrages d'éclairage public à LAFARGUE : remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED. Une convention de mandat a été établie avec le Syndicat Départemental d'Énergie 82 afin de réaliser cette opération au nom et pour le compte de la commune mandante.

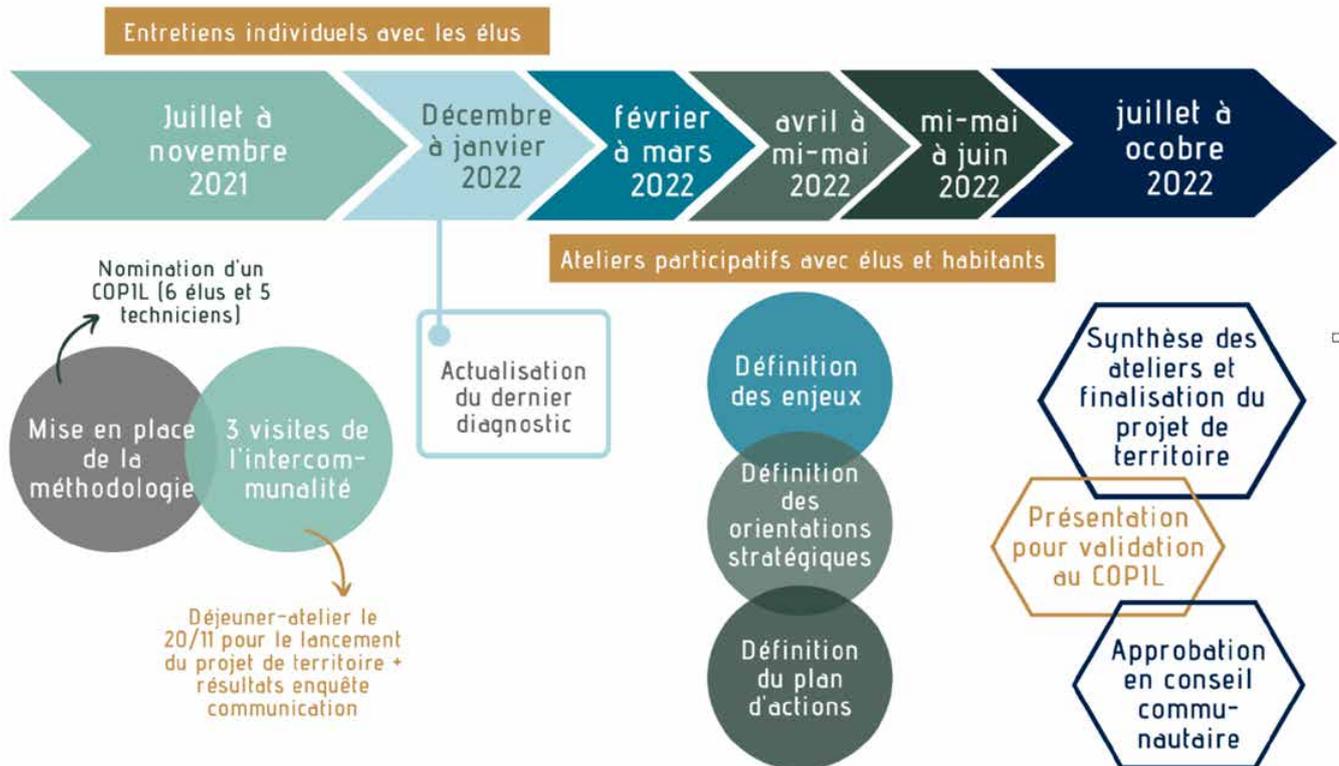
Ces travaux seront réalisés pour un montant de 3 100 € T.T.C.

Cette opération pourra bénéficier d'une subvention estimée à 40 % de la base du H.T. qui sera sollicitée auprès du SDE 82



ECHOS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANÇAISAIN

Elaboration d'un projet de territoire à horizon 2030, Communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain



Depuis sa création en 2017, la communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain a mené de front la fusion et la conduite de nombreux projets. L'engagement de la nouvelle équipe communautaire dans une démarche de projet de territoire marque une volonté des élus de structurer leurs ambitions.

I. Un projet de territoire

L'élaboration d'un projet de territoire passe par plusieurs étapes construites sur un principe de concertation.

A quoi ressemblera le territoire ?

Comment la population va-t-elle évoluer ? Quelles infrastructures, quels services, quels emplois pour demain ?

Comment la communauté de communes et les communes doivent-elles travailler ensemble ?

C'est à toutes ces questions, et à bien d'autres encore, que le projet de territoire tente de répondre. Le premier élément constitutif d'un projet de territoire est un diagnostic solide et transversal. S'il n'y a pas de règles précises sur les thématiques abordées ou sur sa construction, il se doit d'être actualisé, documenté et partagé. Plus qu'un travail d'inventaire, c'est un travail de synthèse collective. Ce travail se fera sur la base des diagnostics élaborés en 2019 et en 2020 (diagnostic social, économique, agricole, sur l'habitat).

Dans un second temps, une vision et des ambitions communes doivent être discutées afin de bâtir une stratégie de développement déclinée selon plusieurs axes. Cette étape est indispensable à l'expression d'un projet d'avenir commun.



ECHOS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANÇAISAIN

Enfin, et de manière plus concrète, le projet est décliné selon un plan d'actions détaillé pour mettre les moyens en face des objectifs préalablement définis.

Il s'agit donc de produire un document synthétique sur lequel peuvent s'appuyer les projets émergents du territoire mais aussi les collectivités dans des logiques extraterritoriales pour imaginer le territoire de demain.

II. La démarche

Au-delà d'un document final présentant le projet de territoire du Pays Lafrançaisain 2030, les élus s'engagent dans un espace de discussions et d'échanges avec les acteurs du territoire. C'est plus d'un an de travail et de concertation, de septembre 2021 à octobre 2022, qui est programmé.

Il est important de noter que la démarche ne s'engage pas sur un territoire vierge. Les élus, tiennent à souligner que de nombreux projets sont engagés et ont été réalisés. Il s'agit donc d'adopter un programme d'actions en prenant en compte les réalités financières et techniques du territoire.

La méthodologie intègre les dispositifs dans lesquels est engagée la communauté de communes :

- le dispositif « Petites Villes de demain » (2020/2026), avec la ville de Lafrançaise et les services de l'Etat,

- le « Contrat de Relance et de Transition Ecologique » (CRTE 2021/2026) élaboré avec le PETR en collaboration des EPCI qui exige aussi l'élaboration d'un projet de territoire à l'échelle du PETR,

- la « Convention Territoriale Globale » (CTG 2019/2023) réalisée avec la Caisse des Allocations Familiales basée sur le diagnostic social partagé,

- les programmations financières : l'Europe (Leader 2021/2026) l'État (Plan de relance), la Région (Contrat Territorial Occitanie 2022/2027) et le Département, selon les programmes et dispositifs qui financeront les projets communaux et intercommunaux.

S'ajoutent à ces démarches territoriales les actions de la communauté de communes en cours de réalisation :

- 1.** le programme d'intérêt général sur l'habitat,
 - 2.** le développement économique avec l'accompagnement à la création d'un groupement d'employeurs et l'étude de requalification de la zone d'activité du Rival,
 - 3.** l'attractivité du territoire : la stratégie de développement touristique et la politique de marketing territorial (communication et recrutement de médecins),
 - 4.** la mise en œuvre du programme de Petites villes de demain dont le projet alimentaire de territoire (PAT), une action de diagnostic sur les commerces,
 - 5.** la Convention Territoriale Globale avec la création d'une ludothèque mobile, le PEDT,
- La démarche de projet est pilotée par un groupe de travail composé d'élus et de techniciens rassemblant les agents dédiés à ces missions pour les différentes phases du projet de territoire et les élus volontaires pour participer à l'élaboration de ce projet de territoire Pays Lafrançaisain 2030.
- Il sera question d'ateliers pour l'année 2022 où élus et habitants seront invités à œuvrer pour le Pays Lafrançaisain et ses habitants.
- Pour amorcer ce travail d'animation et de réflexion, s'est déroulée le samedi 20 novembre à l'Honor-de-Cos une dernière visite consacrée aux services de la communauté de communes ; les élus qui souhaitent s'investir dans cette démarche sont conviés, autour d'un repas, à échanger sur leurs projets d'avenir.

Comme ils en ont l'habitude depuis maintenant plusieurs années, les élèves de l'école de Puycornet ont réalisé leur calendrier de l'Avent, un pour chaque classe. Chaque enfant a ainsi pu vendre des tickets de tombola afin de remporter le précieux sésame, et le tirage au sort s'est déroulé le 30 novembre.

Voici donc les gagnants pour chaque classe :

Classe de CE1-CE2 de Océane MEDALE : Cassandra RIVIERE BAPTISTE

Classe de CE2-CM1 de Maël VIDONI : Julia CHATELIN

Classe de CM1-CM2 de Anne RIGAUD : Aëlis et Lalie CLARY

L'ensemble de l'équipe éducative vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022.



Le 7 mai 2015, Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Education Nationale, annonçait le déploiement d'un plan numérique à l'école. L'objectif alors était de former les enseignants au numérique, développer des ressources pédagogiques accessibles, mais aussi permettre de financer l'achat de nouvelles technologies dans les écoles qui le souhaitent.

Ainsi, depuis la rentrée 2017, toutes les classes de l'école sont déjà équipées d'un vidéoprojecteur qui facilite la pratique de différents enseignements.

A la rentrée 2020, l'équipe enseignante s'est ensuite rapprochée du maire, M. Prayssac, pour lui faire part de son projet d'équiper l'école de plusieurs tablettes.

Ce co-financement est en réalité réalisé entre l'État et les collectivités territoriales, à savoir les mairies pour les écoles primaires. Le Maire a tout de suite donné son accord, et la mairie s'est ainsi engagée à financer en partie l'acquisition de 13

tablettes à destination des élèves, ainsi que d'un MAC destiné à piloter celles-ci.

Au mois de juin 2021, l'équipe enseignante a reçu ce nouveau matériel numérique, ainsi qu'une petite formation pour la prise en main des tablettes.

Dès la rentrée 2021, l'école de Puycornet est donc opérationnelle afin de pouvoir proposer

de nouvelles activités aux élèves. En effet, ces nouveaux supports permettent de varier les enseignements et d'offrir des innovations idéales à certains enfants



parfois en difficulté avec l'écrit.

Nous tenons donc à remercier M. Prayssac et l'ensemble du conseil municipal pour le financement consenti dans ce projet qui permettra à coup sûr d'améliorer les conditions de travail des élèves de l'école de Puycornet.

Le JEUDI 1 JUILLET, LES ALAE DU RPI ONT ORGANISE UN PARC D'ANIMATION A LA RENCONTRE DES 2 MONDES !

Le premier monde mettait en valeur des animations Eco citoyennes et des ateliers solidaires pour petits et grands :

« LES GARDIENS DE LA PLANETE ! »

- Stand échange ton jouet ou ton objet
- Atelier « répare ton vélo ou ton objet » grâce à l'aide de bénévoles du Pays Lafrançaisain en transition
- Fabrication de Tawashi (éponges écologiques) · Pôle jeux fabriqués par les enfants.
- Rallye photo sur le thème de l'environnement.
- Défilé de mode des enfants et adultes en costumes recyclés, que nous avons fabriqués en collaboration avec Marion, sur la musique « le rock des poubelles »
- Clip sur l'environnement (paroles écrites par les enfants). Diffusion du clip dans le club house.
- Soutien au Kurdistan : vente de gâteaux pour un projet solidaire mené par Léo Lagrange.

Le deuxième monde plongeait dans une ambiance de Féria avec des jeux et animations pour tous :

« LA FÉRIA DES ENFANTS »

- Course en sac : animés ·
- Pêche à la ligne : animés.
- Chamboul tout.
- Jeux en bois.
- Jeu des bâtons.
- Jeu des pièces.
- Bowling.
- Stand maquillage





LE MOT DE L'AAPEERPI



Les enfants grandissent, passent de l'école au collège, les parents suivent le mouvement. Tel est le cycle régulier de l'Aapeerpi et, cette année, 4 parents ont dû quitter le navire ; le but du jeu est donc de continuer avec les restants, de nommer un nouveau bureau et surtout de compter sur de nouveaux parents pour insuffler une nouvelle énergie.

L'afflux de parents ne s'est pas produit mais l'équipe ne désespère pas.

Joséphine Simon a pris le rôle de Présidente, suivie de près par Katia et Gladys à la trésorerie, pendant que Stéphanie et Loïc s'occupent du secrétariat.

L'année scolaire qui vient de s'écouler n'a pas permis de mettre en place les manifestations escomptées, situation sanitaire oblige. Mais certaines actions initiées par l'Aapeerpi ont pu permettre aux écoles de récolter des fonds pour mettre en place des projets, notamment avec la vente des chocolats Jeff de Bruges.

Cette année, le groupe a pu mettre en place « Halloween » qui a été un franc succès ; d'autres manifestations sont prévues mais nous resterons vigilants sur le contexte sanitaire et essaierons d'être source de propositions et imaginatifs.

L'Aapeerpi n'a aucune obligation de résultat financier, mais son but est d'organiser des événements qui permettent de rassembler parents et enfants. Ce préambule étant compris, les parents intéressés à nous rejoindre peuvent s'enlever toute pression (sauf pour la boire), la charge de travail pouvant être partagée si le groupe s'élargit.

Alors, parents d'enfants fréquentant l'école de L'Honor-de-Cos, Puycornet, Piquecos, nous vous attendons pour partager de bons moments conviviaux et aider les écoles, par nos actions, à mettre en place leurs projets...pour nos ENFANTS !!!

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'AAPEERPI.



La commémoration de la fin du Conflit de la 1^{ère} guerre mondiale a eu lieu le dimanche 14 novembre en présence des représentants de la FNACA « Molières-Puycornet », des porte-drapeaux et de Jean-Michel MAURUC qui représentait les Sapeurs-Pompiers de MOLIERES.

Après lecture du message de la secrétaire d'État aux Anciens Combattants par Christine POÉZÉVARA 1^{ère} Adjointe, en l'absence du Maire, il fut procédé au dépôt de gerbe par l'édile entourée de Claude BES, président local de la FNACA, et d'Henri JOUANY, ancien combattant. Suivirent la minute de silence et la Marseillaise.

Après avoir été remerciés de leur présence, tous les participants se retrouvèrent autour du verre de la convivialité offert par la municipalité.



LES CIMETIÈRES À L'HONNEUR

Pour la Toussaint, vous faites sûrement partie des 35 millions de Français qui viennent honorer les défunts au cimetière. Ainsi le cimetière, en dépit de l'évolution des modes de vie, reste un lieu intergénérationnel, l'endroit où on vient rendre hommage. Il offre de vrais repères en matérialisant le lieu où se trouvent les morts et en les séparant des vivants. L'habitude de venir sur les tombes à la Toussaint dépasse toutes les religions. Fleurir la tombe est un geste d'hommage, une offrande, un signe de vie qui est donné au défunt. Avant, les familles venaient à la Toussaint se recueillir sur les tombes, maintenant, elles viennent aussi avant pour que les tombes soient belles. Ainsi, la Toussaint reste l'occasion de se souvenir des défunts et de leur rendre hommage.

LE CHRYSANTHÈME, EMBLÈME DE LA TOUSSAINT

Le chrysanthème est associé au culte du défunt à cause de sa saisonnalité et de sa floraison qui concorde avec la période de la Toussaint. Cette tradition de fleurir les tombes avec des chrysanthèmes remonte à l'armistice de 1918 lorsque cette plante fut choisie pour fleurir la tombe des soldats. Au fil du temps, l'arrivée des chrysanthèmes dans les cimetières a glissé du 11 novembre à la fête des morts le 2 novembre.

Chaque année, il se vend plus de **22 millions de pots de chrysanthème** en France dont 21 millions uniquement pendant la période de la Toussaint. Mais attention, l'association du chrysanthème avec la mort n'est pas universelle. Ailleurs, le chrysanthème est plutôt synonyme de gaieté. Aux Etats-Unis, la fleur est considérée comme positive. En Australie, elle est offerte aux mamans pour la fête des mères. Aux Pays-Bas, elle entre dans la composition des bouquets de mariage.



Service d'aide à domicile dans le Tarn-et-Garonne

L'association ADMR de Bas-Quercy créée en 1980, intervient sur les Communes d'Auty, Cazes-Mondenard, Labarthe, Lafrançaise, Lizac, Meauzac, **Molières**, Montfermier, Puycornet et Vazerac.

L'ADMR de Bas-Quercy vous propose des services à votre domicile pour :

- **Des travaux ménagers : ménage, repassage, nettoyage des vitres...**
- **L'accompagnement aux courses, chez le médecin, pour des activités sociales**
- **L'aide à la préparation des repas**
- **L'aide au lever et au coucher**
- **Le portage de repas**
- **La garde d'enfants à domicile**
- **L'aide aux personnes en situation de handicap**
- **L'assistance à la gestion administrative**
- **La Téléassistance FILIEN ADMR**

Véronique vous accueille les lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h au 1, Rue Principale à MOLIÈRES ou vous pouvez contacter l'association au 05 63 67 64 26 ou par mail info.bas-quercy@fed82.admr.org

L'ADMR est un service d'aide à domicile qui s'engage auprès des personnes, à tous les âges de la vie pour leur permettre de rester autonome et à domicile le plus longtemps possible. C'est par des valeurs de solidarité, portées par des bénévoles que le lien social se crée et permet de proposer une offre adaptée et sur mesure aux besoins de la personne.

Ainsi, l'ADMR contribue à la création d'emplois de proximité durables et non localisables en recrutant des salariés de terrain (aides à domicile, employés à domicile et auxiliaires de vie sociale).

Sur toutes nos interventions vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt (si vous êtes imposable) ou un crédit d'impôt de 50 % si vous n'êtes pas imposable (exemple : je ne suis pas imposable, je paie à l'ADMR 100 € de services à la personne, les services fiscaux me rembourseront 50 € sur mon avis d'imposition).

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.admr82.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! Facebook : ADMR 82 – Twitter : Fédération ADMR de Tarn-et-Garonne –
Instagram : ADMR Tarn-et-Garonne



L'ADMR de Bas-Quercy recherche aussi des bénévoles.

Être bénévole ADMR, c'est offrir un peu de son temps, créer du lien social, porter des valeurs de solidarité, chacun selon ses possibilités et ses envies. C'est aussi être utile à ceux qui nous entourent et qui sont dans la difficulté. C'est agir pour le développement local et vivre une expérience humaine enrichissante. C'est enfin développer le lien intergénérationnel et aider au bien vieillir à domicile.

Quelles que soient vos disponibilités et vos compétences, vous avez sûrement quelque chose à apporter à l'ADMR.

Renseignements au 05 63 67 74 26



Après une année blanche (2020), la municipalité avait renouvelé avec la tradition en lançant une invitation à tous les seniors de la commune de plus de 65 ans.

C'est avec une joie non dissimulée que le Maire entouré d'élus municipaux les accueille en ce 3ème dimanche du mois de novembre. Il remercia les 2 conseillers départementaux : Sophie DELBREIL et Mathieu ALBUGUES qui honoraient de leur présence cette traditionnelle journée placée sous le signe de la convivialité.

Après avoir fait observer une minute de silence en l'honneur des disparus de 2020 et 2021, il prit un réel plaisir à saluer la présence de 2 nouveaux, natifs de 1956, à savoir Jean-Claude DARLES et Jean-Luc MESPOULES et des doyens de l'assemblée, Alice BELVEZE et Marcel FACCA. Il eut une pensée pour nos deux centenaires Josefa CASTRO et Paulette GARCIA GIMENEZ.

Comme les années précédentes, les plus anciens (+ 80 ans) qui n'ont pu assister ne seront pas oubliés, ils recevront la visite d'un conseiller municipal et un petit cadeau leur sera remis. Il évoqua

cette période de crise sanitaire sans précédent qui bouleversa nos vies privées et professionnelles. Notre commune fut relativement épargnée grâce notamment à la discipline et au respect des consignes par la population.



Les agapes préparées de main de maître par Christophe GROS entouré de son efficace brigade et l'animation de toute l'équipe des « 2 enchanteurs » furent encore une fois très appréciées de tous. En fin d'après-midi, nos chères têtes grises se souhaitèrent d'excellents fêtes de fin d'année et se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.





Voilà bientôt 2 ans que le comité des fêtes de Puycornet est en sommeil. Depuis le dernier repas concert « tartiflette » de février 2020 très exactement. La grande poêle géante se languit, les friteuses attendent patiemment et le barbecue retrouvera sa flamme dès la première étincelle ... Nous avons presque oublié l'émotion d'un concert, la satisfaction de donner du plaisir aux gens, de leur servir un bon repas, et de partager de grands moments de joie.

Restons patients, prudents, prenons soin de nous et de nos proches, n'oublions pas nos amis, et bientôt, nous pourrions revivre tout cela. Merci à Monsieur le Maire et à la municipalité pour leur soutien permanent.

L'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

PUYCORNET GYM



L'ASSOCIATION FÊTE SES 15 ANS

Les activités ont redémarré en septembre.

Engelbert, notre entraîneur, foisonne d'idées pour nous proposer des exercices variés.

Même si quelquefois cela fait un peu mal, nous avons plaisir à nous retrouver au cœur du village, deux fois par semaine, pour solliciter nos muscles, assouplir nos articulations.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 16 septembre en présence de Monsieur le Maire.

Nous avons profité de cette occasion pour remercier la municipalité qui met à notre disposition la salle et qui nous a attribué une subvention pour nous permettre de maintenir nos équipements.

Vous pouvez nous rejoindre :
FORMALITÉS :

Un certificat médical et une cotisation annuelle de 30 €

Horaires : **Lundi et jeudi de 19h30 à 20h30**
Salle (à côté de la salle des fêtes)

Pour toute demande d'information ou inscription,
contactez le **05 63 65 97 09** ou le **06 73 01 13 09**

AMICALE CANTONALE

Des Donneurs de Sang Bénévoles



C'est un vestige de l'ancien canton de Molières ! De redécoupages en comptes politiques locaux, celui-ci a disparu mais l'Amicale pour le don du sang s'est maintenue, gage de proximité pour l'organisation de la solidarité civique très concrète. A présent, les donateurs peuvent être de toutes les communes voisines et même du Lot juste à côté, car le fichier est commun et régional !

L'origine des collectes remonte à 1951 après un accident de chantier de la Poste et Téléphone (PTT) par un engagement spontané des ouvriers pour le don du sang. Une journée mondiale du donneur de sang existe le 14 juin.

En 2021, le slogan du jour était : *" Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde "*.

LA COLLECTE À LABARTHE

Pour des raisons évidentes de commodité en espace à partager, équipements, parkings, accès du camion de matériel, cette salle des fêtes reste le lieu de collecte pour tout le secteur. En 2021, quatre collectes ont eu lieu, jusqu'à 60 donateurs le 13 octobre ! La direction locale de l'EFS nous en a proposé une quatrième le matin du 24 décembre. L'an dernier, ce fut un succès à cette même date.

Notons l'avantage pour tous de la prise de rendez-vous par internet pour les donateurs, qui permet une fluidité dans la salle et évite l'attente. La collation est fournie ensemble par l'EFS et l'Amicale des donateurs, en produits locaux. Des producteurs offrent des fruits et des jus de fruits ; le restaurant La Grange donne une belle plaque de pizza. Merci également aux mairies qui versent une subvention de fonctionnement, chaque année.

EN 2022, ENCORE MIEUX ?



L'important est d'avoir de nouveaux donateurs (de 18 à 70 ans) pour maintenir le bilan en croissance. La séance jusqu'à 19 h 30 y est favorable. Les collectes seront les 18 mars, 13 mai, 10 août et 25 novembre, à noter déjà sur vos agendas et calendriers tout neufs. Les donateurs vaccinés contre le Covid-19 peuvent continuer à donner leur sang pour des malades qui en ont toujours besoin. Cet effort extraordinaire en cette période de crise sanitaire met en lumière le rôle crucial des donateurs volontaires et non rémunérés.

Le bureau remercie tous ceux qui se sont présentés, en particulier les jeunes nouveaux donateurs, et ceux qui ont aidé à l'organisation des collectes. Bonne année, malgré les difficultés sanitaires à supporter encore.

CONCOURS DE LABOURS

Le concours annuel de Labours de l'ex-canton de MOLIERES s'est déroulé cette année à LABARTHE dans des conditions météorologiques détestables.

Malgré tout, il en fallait plus pour décourager les participants qui ont tenu contre vents et marée à disputer cette épreuve. Un grand merci à l'association « La Vieille Charrette » qui organise de main de maître cette manifestation très prisée dans nos campagnes. Beaucoup d'exposants cette année encore étaient venus présenter des engins de haut de gamme. Ils furent hélas privés de démonstration en raison des conditions évoquées plus haut.



Félicitations enfin aux participants de notre commune :

Dominique et Valentin BIVI, Gaëtan et Dimitri QUEBRE, Hugo SEMENADISSE et enfin Sébastien MONTORIO vainqueur du concours.

Tous les participants furent récompensés d'une coupe et de lots divers.



Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) présidé par M. LESTRADE (Vice-président CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et Maire de Vazerac) a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin versant du Lemboulas. À travers cette compétence, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau. Les pratiques de gestion ont évolué avec la structure au fil des années.

L'eau coule sous les ponts et les pratiques changent. L'entretien de la bande boisée en bord de cours d'eau appelée ripisylve a évolué ces dernières décennies. La gestion très hydraulique du siècle dernier n'est plus d'actualité que ce soit

au niveau du gabarit du cours d'eau (curage, recalibrage, rectification...) ou de la végétation (abattage systématique des arbres morts et penchés, enlèvement du moindre bout de bois dans le lit, coupe des branches basses...).

En 2000, la directive-cadre sur l'eau (DCE) harmonise la réglementation européenne en matière de gestion de l'eau. Elle instaure l'obligation de protéger et restaurer la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Ces dispositions et objectifs sont intégrés dans la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (dite « LEMA »), adoptée en 2006, qui constitue désormais le texte central de la politique française de l'eau.

La RIPISYLVE à la limite entre les milieux aquatiques et terrestres est un élément majeur du bon état des masses d'eau pour de nombreuses raisons :

Protection des berges contre l'érosion : l'enracinement en profondeur des arbres et arbustes permet le bon maintien des berges en limitant l'érosion.

Dissipation du courant : la ripisylve offre des "obstacles" à la rivière et dissipe ainsi sa force, limitant l'érosion excessive. Pendant les crues, les végétaux freinent l'eau, ils brisent le courant et protègent les berges aval d'une érosion trop forte.

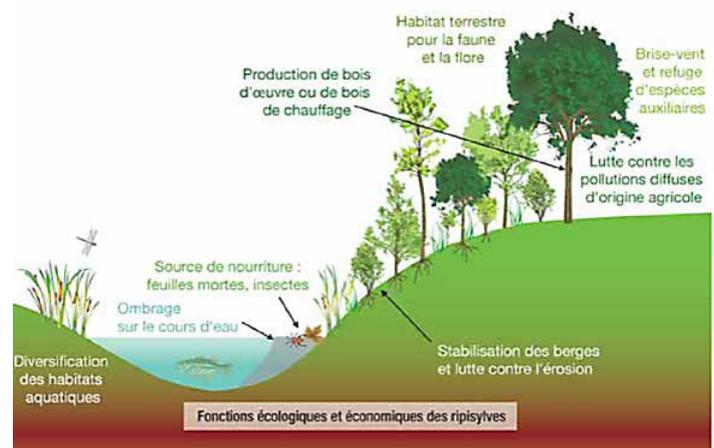
Epuration et fixation des sédiments et des polluants : la ripisylve ainsi que les microorganismes qu'elle abrite, constituent un filtre naturel pour les polluants susceptibles d'arriver à la rivière. De plus, la végétation agit aussi sur la qualité de l'eau en pompant les polluants organiques qui sont parvenus jusque dans la rivière. **Ainsi, une végétation en bonne santé augmentera la capacité auto épuratoire du milieu.**

Ombrage des eaux : les arbres atténuent la quantité de lumière jusqu'au cours d'eau. Ils permettent de limiter l'augmentation de la température, la diminution de l'oxygène et l'eutrophisation des rivières.

Effet corridor : la ripisylve permet de former un couloir naturel constituant un refuge, une zone de chasse et un axe de déplacement pour de nombreuses espèces.

Effet brise-vent : Comme toutes les haies de manière générale, la ripisylve a également un effet brise-vent et limite ainsi l'évaporation en période estivale.

Effet paysager : la juxtaposition de la ripisylve avec des milieux ouverts (vignes, friches...) crée un paysage plus varié et plus coloré. La ripisylve contribue à l'amélioration du caractère du territoire.



ET LA RÉGLEMENTATION DANS TOUT CELA ?

Beaucoup diront : « De toute façon, aujourd'hui, je n'ai plus le droit de toucher à la rivière ». Si on peut en effet l'entendre régulièrement, il est nécessaire de le nuancer. Le Lemboulas et ses affluents sont des cours d'eau non domaniaux. Ainsi, les propriétaires des parcelles riveraines sont également propriétaires jusqu'à la moitié du lit, en revanche, l'eau appartient à tout le monde. Le Code de l'environnement stipule que le pro-

priétaire est tenu à un entretien régulier (article L214-15 du code de l'environnement. « L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »

Pour des travaux plus conséquents qui nécessiteraient l'appui d'engin mécanique et qui pourraient dénaturer le cours d'eau (arrachage de souche, curage, enrochement...) une demande de travaux doit être faite auprès du service départemental police de l'eau. Il est rappelé que les coupes blanches de la vé-

LA GESTION DU SYNDICAT

Le syndicat se substitue aux propriétaires riverains dans un cadre d'intérêt général et de sécurité publique pour assurer une gestion de la ripisylve à une échelle plus pertinente du tronçon et du bassin versant. Le syndicat intervient généralement tous les cinq ans sur un même tronçon de rivière.

Aujourd'hui, cette gestion, n'est pas exclusivement hydraulique et vise à garantir une végétation diversifiée et adaptée sur les berges, essentielle pour le bon état de nos rivières. Un des grands principes de cette nouvelle orientation se nomme la gestion différenciée, gestion spécifique avec des niveaux d'actions variables selon les secteurs et les enjeux associés. Par exemple, du bois mort (embâcle) dans le lit de la rivière à proximité d'un pont, d'une route ou dans le centre bourg d'une commune sera enlevé systématiquement pour assurer la sécurité publique. Le même embâcle à proximité d'une parcelle forestière ou agricole n'entravant pas la circulation de l'eau peut être maintenu en partie ou en totalité, celui-ci participant à la diversité des écoulements, d'abris pour les poissons et d'habitats pour les micro-organismes.

BANDES ENHERBÉES OU BANDE BOISÉES ?

Dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC, la réglementation impose la mise en place de bandes tampon en bordure de tout cours d'eau classé. La largeur minimale est de 5 mètres à partir du haut de la berge sans traitement ni fertilisation.

Ces bandes tampons se sont parfaitement intégrées dans les pratiques culturales de nos agriculteurs, elles protègent les sols des risques érosifs, améliorent leur structure et contribuent à la protection des cours d'eau en limitant les risques de pollution diffuse. D'une façon générale, elles favorisent les auxiliaires de culture et la biodiversité.

Il est donc nécessaire de maintenir la ripisylve déjà en place, d'encourager son développement sur les berges à nu et d'améliorer ses fonctions avec une largeur minimale de 2 à 3 mètres.

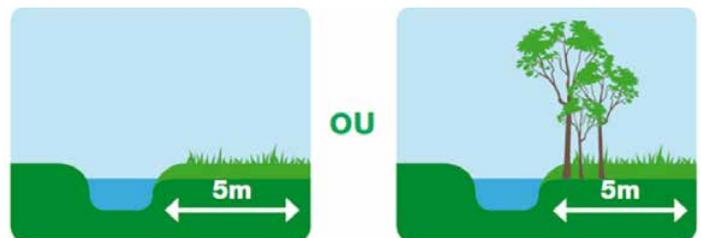
gétation en bord de cours d'eau sont interdites. L'entretien réalisé à l'épaveuse doit être limité aux petites branches, en effet, il abîme les arbres, déchiquette les branches et crée des plaies supports de maladies. Il est à préférer un entretien au la- mrier ou une tronçonneuse permettant une coupe nette.

Cette gestion sélective concerne aussi les abattages et récépages d'arbres morts ou penchés. En effet, un arbre mort n'est pas forcément problématique et représente un véritable hôtel de biodiversité. Il va être préféré l'abattage d'espèces non adaptées et envahissantes (acacias, peuplier hybride, érable négundo...).

Dans les secteurs où la végétation est manquante, il peut être réalisé des plantations avec des espèces adaptées ou l'accompagnement de la régénération naturelle.

Les ronces et les branches basses participent au bon fonctionnement de la ripisylve sans impact sur l'écoulement des eaux, il n'est donc pas nécessaire de les couper. Cette gestion plus visuelle peut être réalisée s'il le souhaite par le propriétaire.

Appelées bandes enherbées à leur obligation, elles sont aujourd'hui plutôt appelées bandes tampons ou végétalisées, en effet, le couvert peut être herbacée, arbustif ou arborescent. La végétation boisée de la ripisylve peut donc être prise en compte dans la largeur de la bande tampon et peut être boisée et herbacée.



Pour tout renseignement - Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas - 1, passage de la Poste - 82220 VAZERAC
Secrétariat : 05.63.67.61.78 / siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr -
Techniciens de rivières 06.79.67.77.28 / jerome.scudier@quercycaussadais.fr - 06.15.22.21.09 / gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr



Historiquement, le SDE 82 a été créé pour développer l'électrification rurale. En cette fin d'année, cinq opérations de modernisation des réseaux électriques sont en cours.

Suite à un incident survenu en décembre 2019, la sécurisation de la ligne en fils nus à partir de poste 4 Lafargue est à l'étude, sur plus d'un kilomètre. Sur ce secteur, Enedis pose un nouveau transformateur et du réseau souterrain.

Quatre autres chantiers sont programmés sur la commune dans l'objectif de renforcer les lignes.

Les travaux devraient se dérouler courant 2022 sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires. Au total, ces 5 opérations sont estimées à 347 000 euros que le SDE 82 prendra à sa charge.

LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ MAÎTRISÉE GRÂCE À L'ACHAT GROUPE



En 2017, la commune a adhéré au groupement de commande coordonné par le SDE 82.

Cette démarche a pour but d'acheter une électricité moins chère tout en bénéficiant de services d'efficacité énergétique. Jusqu'à la fin de l'année 2021, c'est Edf Collectivités Sud-Ouest qui est fournisseur pour 12 points de livraison.

Au 1er janvier 2022, un nouveau marché entrera en vigueur avec le fournisseur qui aura proposé les meilleures conditions.

ÉCO'CIMETIÈRE : ICI AUSSI, JE TRIE !

A partir de 2022, les services techniques de la mairie vous permettront de trier vos déchets de fleurissement funéraire afin de les valoriser en compostage ou en réemploi.



Triez les végétaux fanés avec la motte de terre dans les bacs « VEGETAUX ». Pensez à bien enlever les tuteurs et pots en plastique !



Triez les pots en terre et céramique avec les « GRAVATS »,



Triez les pots encore en bon état dans l'espace « RÉEMPLOI », en libre-service pour tous,



Déposez les pots en plastique cassés, les fleurs artificielles et les films plastiques dans le bac « AUTRES » déchets.



MEUBLES, MATELAS, COUETTES ET OREILLERS : DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

Lorsque vous souhaitez vous en débarrasser, s'ils sont en bon état, vous pouvez les donner à la Ressourcerie IDDEES (tél 05 63 26 10 81), ou les revendre sur le marché de l'occasion. S'ils sont en mauvais état vous pouvez les déposer à la déchèterie (voir horaires ci-dessous).

Collectés dans les bennes Éco-mobilier, ils sont acheminés dans un centre de tri spécifique à la D.R.I.M.M. à Montech où les matériaux sont séparés par flux (bois, matelas, ferraille, plastique...) pour être envoyés en recyclage et servir à fabriquer d'autres produits ou être transformés sous forme énergie.

Qui est Éco-mobilier ?

Éco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'État, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagés.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES :

En fonction de vos disponibilités vous pouvez accéder à 3 déchèteries : Lafrançaise, Barry d'Islemade et Molières.

RECYCLERIE DE LAFRANCAISE

OUVERT
le lundi, mercredi,
vendredi et samedi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

DÉCHÈTERIE DE BARRY

OUVERT
le mardi, jeudi et samedi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
TÉL : 05 63 26 49 67

DÉCHÈTERIE DE MOLIÈRES

OUVERT le mardi de 14 h à 17 h,
le mercredi de 9 h à 12 h,
le vendredi de 14 h à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
TÉL : 06 59 09 67 02



TRT JUDO 82

UN CLUB DYNAMIQUE ET MOTIVÉ !

Une seizième saison vient de débiter pour le TRT Judo 82. Le club compte à ce jour 145 licenciés qui s'entraînent cette année sur deux dojos : Lafrançaise et Meauzac ; celui de Labastide du Temple est indisponible pour cause de travaux.

Après deux années difficiles, le club a tenu à remercier ses fidèles judokas pour leur soutien en leur proposant des tarifs réduits et en leur offrant un judogi (tenue du judoka) ou un tee-shirt pour leur réinscription.

FÊTE DU JUDO REVISITÉE !

La traditionnelle fête du club ne pouvant avoir lieu, le club a mis en place la semaine du judo du 28 juin au 3 juillet. Les professeurs ont procédé à la remise des ceintures et diplômes de grade sur chaque cours. Les membres du bureau et bénévoles étaient également présents pour distribuer des petits cadeaux ainsi qu'un goûter à chaque enfant. Un moment de partage essentiel et apprécié de tous !

Depuis septembre, stage club, entraînements départementaux, stages arbitrage, premières compétitions... ont rythmé la vie de nos judokas. L'équipe de bénévoles a organisé un loto le vendredi 26 novembre à la salle des fêtes de Meauzac et prépare activement la fête de Noël et le tournoi du club qui se tiendra le 16 janvier 2022 à Meauzac.

Il reste quelques places disponibles alors n'hésitez pas, venez essayer le judo ou le Taïso
SÉANCES D'ESSAI GRATUITES !



STAGE SPORTIF DE LA TOUSSAINT

Le premier stage multisports s'est tenu du 25 au 27 octobre à Lafrançaise. Sur ces trois jours, une quarantaine d'enfants de 6 à 12 ans ont participé, encadrés par leurs professeurs, des judokas du cours ados-adultes et quelques bénévoles. Des activités variées telles que des séances de gym, sports collectifs et jeux de société ont été proposées en plus des deux séances quotidiennes de judo.

Le stage s'est clôturé par une initiation à l'arbitrage, une compétition par équipe puis une remise de récompenses. Combativité, cohésion et bonne ambiance étaient au rendez-vous, prochain rendez-vous en mai 2022 !



MISES À L'HONNEUR

En septembre lors du forum des assos, Eléa Rous a reçu le trophée de la ville de Lafrançaise pour ses résultats sportifs. Notre présidente Gaëlle Claris a été honorée du trophée du comité départemental à l'issue de l'assemblée générale du comité Tarn-et-Garonne de judo le 11 juin dernier à Meauzac. Félicitations pour ces belles mises en lumière du club !



RÉSULTATS SPORTIFS

Samedi 3 juillet à Réalmont, Lucas Bravo, Baptiste Claris, Antoine Delon et Thomas Fauré ont validé leurs épreuves de kata et de démonstration technique.

Antoine Delon devient la 31ème ceinture noire formée au club, dans la mesure où il avait déjà tous ses points. Le 17 octobre à Toulouse, Thomas Fauré marque 10 points pour la ceinture noire 1er Dan, Hugo Astié et Sébastien Bué marquent 20 points pour leur 2ème Dan.

Fin octobre à Rodez, Aélyls et Célyan Mahieux, Éléa Rous et Lucas Gigan ont participé à 3 jours de stage régional minimes-cadets, en guise de préparation aux futures compétitions et championnats. Une très belle expérience !

CÔTÉ ARBITRAGE

Pauline Boulinguez (arbitre interligue), Mickaël Delon (arbitre national) et Hervé Fillon (arbitre continental) ont arbitré à Rodez les championnats régionaux seniors 1ère division puis début novembre les tournois nationaux cadets et seniors de Tarbes.

Enfin, Hervé et Mickaël ont eu l'honneur d'être sélectionnés dans le groupe des 20 meilleurs arbitres français pour officier sur les Championnats de France Seniors individuels et par équipes du 12 au 14 novembre à Perpignan.

Ils y ont rencontré la nouvelle mascotte du judo : Kodomo !

Les membres du TRT JUDO 82 vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022 !



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mickaël Delon 06 73 72 66 03
ou Laurent Marc 06 76 01 42 52

Notre site internet : www.trtjudo82.ffjudo.com



BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral du 21 juin 2004 réglemente les bruits de voisinage. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur les nuisances sonores occasionnées par les appareils de jardinage et de bricolage.

Des horaires stricts autorisant l'usage de ces appareils bruyants selon les jours d'utilisation
Extrait de l'arrêté préfectoral n°04-1076 – article 14 :



« les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- LES JOURS OUVRABLES DE 8 H À 12 H ET DE 14 H À 20 H
- LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10 H À 12 H



RÉGLEMENTATION DES CHIENS DANGEREUX

LES CHIENS DE CATÉGORIE 1 OU 2 DITS "CHIENS DANGEREUX"

Chiens d'attaque (1ère catégorie) :

Stafford shire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls) ; Mastiff (chiens dits boerbulls) ; Tosa.

Chiens de garde et de défense (2ème catégorie) :

Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier ; Rottweiler ; Tosa ; et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler



Si vous avez plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien.
Le permis est gratuit.

Formulaire avec pièces justificatives suivantes à remplir :

- Justificatif d'identification du chien (photocopie de la carte d'identification I-CAD).
- Certificat de vaccination antirabique (contre la rage) en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie)
- Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Certificat de capacité du propriétaire ou attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins



● I-CAD, organisme d'identification des carnivores domestiques - téléphone : 0 810 778 778

Permis de détention définitif :

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à transmettre à la mairie de votre commune de résidence.

Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.

Permis de détention provisoire :

Si votre chien a moins de 8 mois. Ce permis est valable jusqu'au 1 an de votre chien.

Après, il faut demander un permis de détention.



MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

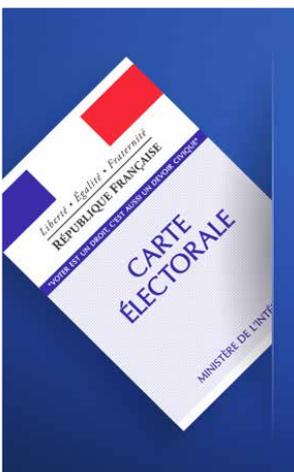
Vous qui vous baladiez en cette période automnale et hivernale, n'oubliez pas à la tombée de la nuit de vous protéger en revêtant un gilet fluo.



Ce vêtement vous permettra d'être mieux vu des automobilistes !



ELECTIONS : Notez sur vos agendas



PRÉSIDENTIELLE

1er tour : 10 avril 2022
2ème tour : 24 avril 2022

LÉGISLATIVES

1er tour : 12 juin 2022
2ème tour : 19 juin 2022

Vous pouvez vous inscrire, si vous ne l'avez pas encore fait, sur les listes électorales avant le vendredi 4 mars 2022.



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES VIVRE EN PAYS LAFRANÇAISAIN

Le projet de ludothèque intercommunale

Le projet de la ludothèque intercommunale s'est poursuivi et renforcé en 2021 avec des sondages autour du jeu et de nouvelles animations. Un **groupe projet** Ludothèque motivé avec des professionnels, des bénévoles, des habitants et des élus du territoire (dont le CMJ) a vu le jour en 2021. Le groupe s'est fédéré pour **agir et offrir des services à tester par et pour les habitants** dans l'attente de la future Ludothèque.

Cet été, 13 Bénévoles se sont relayés pour assurer un LUDO-DRIVE estival. 3 Ludo-Mobiles sur Vazerac, l'Honor-de-Cos et Labastide-du-Temple ont fait jouer plus de **100 participants** sous le soleil en famille entre amis ou avec des compagnons de jeu d'un jour. Jeux en bois, jeux d'adresse, ateliers remue méninge, jeux coopératifs ont ravi toutes les générations et tous les types de joueurs occasionnels ou avertis !

Le Centre Culturel intercommunal, le Centre Social Intercommunal, les associations TOUR DE JEU (ludothèque itinérante prestataire de l'intercommunalité), LOU BAR de Vazerac et l'association ARC-EN-CIEL de Labastide-du-Temple se sont associés pour faire vivre le projet et ainsi contribuer au bien-vivre ensemble. **Le projet continue et les idées de tous sont les bienvenues !**

Enfin, un nouveau **LUDO-DRIVE a démarré en octobre** dernier et vous propose des nouveaux jeux ! Des professionnels (dont 1 ludothécaire) et des bénévoles se relaient pour vous conseiller pour l'emprunt mais aussi pour jouer avec vous au sein de la Médiathèque de Lafrançaise.

Renseignements: 06 63 02 39 90 ou 05 63 02 39 99

LUDO DRIVE

VENEZ EMPRUNTER DES JEUX

CET ÉTÉ, NOUS TESTONS LE PRÊT DE JEUX
À LA MÉDIATHÈQUE DE LAFRANÇAISE !

➤➤ PRÊT DES JEUX POUR TOUTE LA SEMAINE
➤➤ RETOUR SUR RENDEZ-VOUS LES SAMEDIS MATIN

PLUS D'INFORMATIONS
Médiathèque de Lafrançaise : 05 63 02 39 90
Centre social : 05 63 02 39 99

Une Conseillère numérique France Services pour le territoire intercommunal !

Dans le cadre de **France Relance**, votre Communauté de Communes a recruté une **Conseillère numérique France Services**, Céline FAIDHERBE, pour renforcer l'action d'accompagnement au numérique lancée à l'échelle nationale. Elle **accompagnera** tous ceux, des jeunes aux plus âgés, qui sont **peu familiers des outils numériques en ligne** pour se les approprier et les utiliser dans leurs activités du quotidien (consulter un médecin, vendre ou acheter un objet en ligne...) en toute autonomie, l'idée étant de ne laisser personne démuné face au numérique.

**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**

Elle vous **sensibilisera également aux enjeux du numérique et favorisera des usages citoyens et critiques** (protection des données, maîtrise des réseaux sociaux, scolarité des enfants...).

Ces accompagnements seront proposés en petits groupes suivant votre niveau ou individuellement.

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez des renseignements, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de votre Communauté de Communes au 05 63 65 91 90 ou par mail contact@cc-payslafrancaisain.fr

NAISSANCES

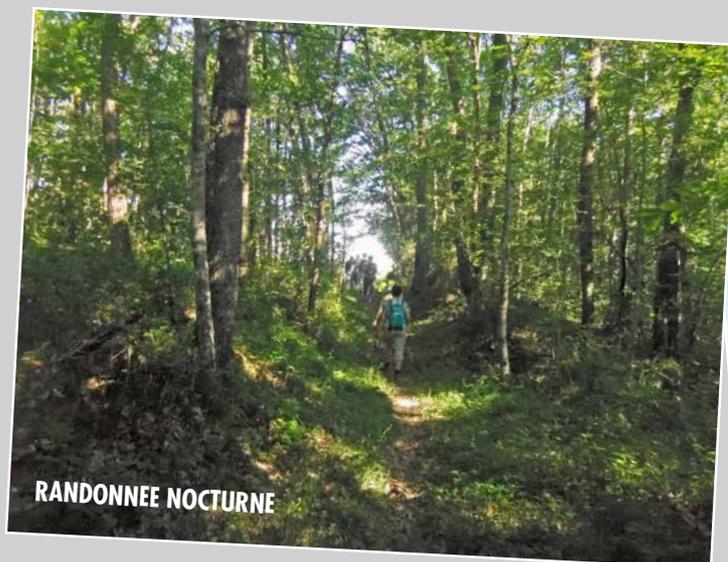
LAMONTAGNE Elly, Johanna	31/12/2020
CAMBARERI Livia	15/02/2021
FERNANDES Julia	01/03/2021
RIVIERE Bastien, Léandre	04/03/2021
LEBRET Charlie, Mila	15/04/2021
ESCUDERO Kahin, John, Junito	26/05/2021
BEBIAN Matia, Luc, Michel	10/06/2021
DELMAS Lorenzo	16/06/2021
VAN TONDER Lenny, Paul	03/07/2021
DABERNAT Louis	06/08/2021
POMPELE Roman	25/08/2021
PARIS Tony	10/09/2021
ERRABHI Marceau	28/10/2021

MARIAGES

BARROSO DE MAGALHAES Luis, Filipe et GOMES Maria, Manuela	29/05/2021
REY David, Jean-Louis et TROYES Josiane, Adrienne	10/07/2021
HILGERSOM Josef, Arnoldus et BELVEZE Martine, Mariette, Josiane	28/07/2021

DÉCÈS

HERMEN Norbert, Christian	17/09/2020 omis en 2020
BOZOULS née RESSIJAC Denise, Ida	05/02/2021
BELVEZE André, Justin	20/02/2021
JOUANY née GESSE Alice, Reine, Marie-Thérèse	26/05/2021
LAFLORENTIE née BOCQUET Francine, Martine, Henriette	29/05/2021
CASSAN Hubert, Alain , Alban, Robert	20/06/2021
PERTUZIO Charles, Georges, Guy	12/07/2021
MONTORIO Bruno	20/07/2021
LEFEBVRE Sébastien, Jérôme	22/09/2021
CAMMAS née SEMENADISSE Pierrette	16/08/2021





Concert : «Merci Manu !



A l'accueil des spectateurs, en compagnie de Simon Chouf, régisseur-acteur, et de Lorenzo Naccarato, à gauche, son pianiste - GUSTO / RC



Manu pose «avec son premier rang» pour Le Petit Journal. Sympe ! - GUSTO / RC



Ceci est un piano pilable monté sur pneumatiques : unique - GUSTO / RC



Les spectateurs préparent une «standing ovation» - GUSTO / RC

«Il chante, il chante soir et matin, il chante sur son chemin... Manu a la chanson vagabonde, il va de ville en hameau, « il chante pour du pain il chante pour de l'eau», pour son plaisir et pour le nôtre... Chez Manu, il y a du Trenet dans l'air, il y a le voltage de Bécand autour d'un improbable piano à sonorités mécaniquement trafiquables avec une caisse à outils, le grain de folie d'Higelin-pimpin ; il y a dans sa voix des échos Nougariens de Toulouse à soupir pais ; il chante, des chansons légères

qui en disent lourd ; il va son chemin, chaussé de vieux sabots comme en portait Anne Sylvestre, une âme sœur sans doute. Il y a dans Manu un peu de tous ceux-là ; il y a surtout, dans Manu l'aristopote, du Manu de chez Manu : c'est original et inimitable.

Samedi soir, il a mis le feu à la salle des fêtes de Puycornet, chantant devant la cinquantaine de spectateurs qui avaient freiné leur télé pour venir le voir, comme s'il eût chanté dans un Zénith plein à craquer. Manu en concert,

c'est tout un spectacle : Manu est omniprésent : il accueille les arrivant, les place dans la salle, leur avance la chaise, s'enquiert de leur santé ; il est en quelque sorte un peu de leur famille, tant il se montre à l'aise et heureux avec eux...

Mais Manu est un troubadour, il doit repartir. Avant de reprendre la route, et tout en rangeant ses ustensiles de musique, il entonne *a capella* : «Sous l'arbre de la place» : l'histoire d'un chanteur vagabond chantant qui finit par prendre racine et de-

venir arbre dans un village où il s'est posé, «donnant un an des pommes, un autre an des cerises, avec dedans ces fruits la fin d'une chanson» ; on se prend à rêver...

Un grand bravo à la Municipalité de Puycornet pour cette superbe programmation proposée sous l'égide de l'association MCV Spectacle Moment de Culture Vocale, qui balade ses rendez-vous nomades à travers le département

Un grand succès pour l'orchestre Divertimento



Le chef d'orchestre et ses interprètes...

Sous la baguette de Nissim Arditti, l'orchestre à cordes Divertimento, composé exclusivement d'amateurs, a accompagné, avec beaucoup d'émotion, la classe de trompettes de Patrick Pages, musicien et professeur au conservatoire de Montauban, vingt trompettistes dont certains montaient pour la première fois sur une scène. En grande partie, des très jeunes élèves, filles et garçons, et des plus aguerris en solistes, tels que Roman pour qui c'était son premier concert, Baptiste au bugle

et Quentin à la trompette, accompagné par sa maman à la flûte traversière. Agnès Laroche, professeur de guitare, et deux de ses élèves ont aussi fait vibrer leurs cordes pour l'interprétation de la musique d'un célèbre Western. La surprise était la soprano Eugénie qui a interprété avec talent un très beau morceau classique et a été beaucoup applaudie. La soirée s'est terminée par la célèbre musique d'Astor Piazzolla « Libertango ». La salle était comble et le public ravi.



... ont reçu des bravos bien mérités.

PUYCORNET

Dimanche 5 septembre

Concert haute-couture à Puycornet

Après une longue préparation durant les mois de crise sanitaire, la production «Concert haute-couture» fait escale le dimanche 5 septembre à 17h en l'église de Gibignargues à Puycornet, après les succès au Temple de Nègrepelisse et au théâtre Olympe de Gougues à Montauban.

L'entrée au concert sera gratuite avec le soutien de la Mairie qui organise la venue des artistes de l'ensemble Gucci.

Trois chanteuses, une pianiste et plusieurs mannequins défilèrent sur la scène et emmèneront le public dans l'univers du chant et du défilé de mode.

Les mélodies et extraits musicaux interprétés seront agrémentés d'un tourbillon de tenues de soirée et de cocktail, sans oublier le prêt-à-porter ainsi que les pièces originales haute couture dignes des podiums des plus grands couturiers : des merveilles pour vos oreilles et vos yeux !

En intégrant les Chœurs du

Théâtre du Capitole de Toulouse en 2007, Sonia Alejos Molina, mezzo-soprano, ajoute un fleuron de qualité au bouquet de ses références.

La voix cristalline et agile de Cendrène Larané, soprano colorature, lui permet d'aborder un répertoire virtuose et accessible à très peu de voix féminines.

Admise au conservatoire royal de Bruxelles, Garance Labbe (pianiste) y obtient un Master de piano en 2008 et l'année suivante une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur du piano. Nadzeya Lumeau, musicienne et artiste aux multiples facettes, a travaillé dans la publicité et le mannequinat. Depuis 1990, elle est créatrice des collections prêt-à-porter et haute couture.

Nicolas Imary, 20 ans, mannequin, vient de passer le casting de New Fashion Génération à Paris ainsi que ceux de SoCute Models et Egeri Tour, avec qui il a déjà collaboré dans le cadre de son book. Il s'apprête à suivre



une formation à la Model School Waa à Paris. Swarovski lui a demandé l'autorisation d'utiliser une de ses photos sur Instagram dans laquelle il portait un de leurs colliers.

Même si on ne devrait jamais quitter Montauban, Jeanne Peyret Lacombe, 21 ans, est partie à Paris pour une formation dans la mode en tant que styliste modéliste. Fringante de couture depuis ses 10ans, elle a lancé un projet de confection de robes sur mesure.

7 mannequins, dont Natalia Lumeau et Pauline Borcy, 14 et 20 ans, défilèrent pour la boutique Felicità Montauban, les créations de Jeanne Peyret Lacombe et de Rosy, styliste italienne.

Babé Berenguer (narratrice) pratique les percussions brésiliennes, le chant choral et gospel, l'aquarelle et les loisirs créatifs.

Renseignements et réservations : 06.79.57.25.21 - Passe sanitaire et masque demandés

Jacques Combalbert





